

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - deuxième trimestre 2020

Au second trimestre 2020, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,1 %

Au second trimestre 2020, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent de 0,1 %, en ralentissement après une hausse de +0,4 % au trimestre précédent. Les prix sont stables dans les travaux de menuiserie et de revêtement des sols et des murs (après respectivement +0,5 % et +0,4 %), et quasi stables dans les travaux de plâtrerie et les autres travaux de construction spécialisés. Ils se replient dans les travaux d'installation électrique (-0,2 % après +0,8 %) et ralentissent nettement dans les autres travaux d'installation (+0,2 % après +1,2 %). En revanche, ils accélèrent pour les travaux de couverture (+0,5 % après +0,3 %) et pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,4 % après +0,2 %) ainsi que les travaux de peinture et de vitrerie (+0,4 % après +0,2 %).

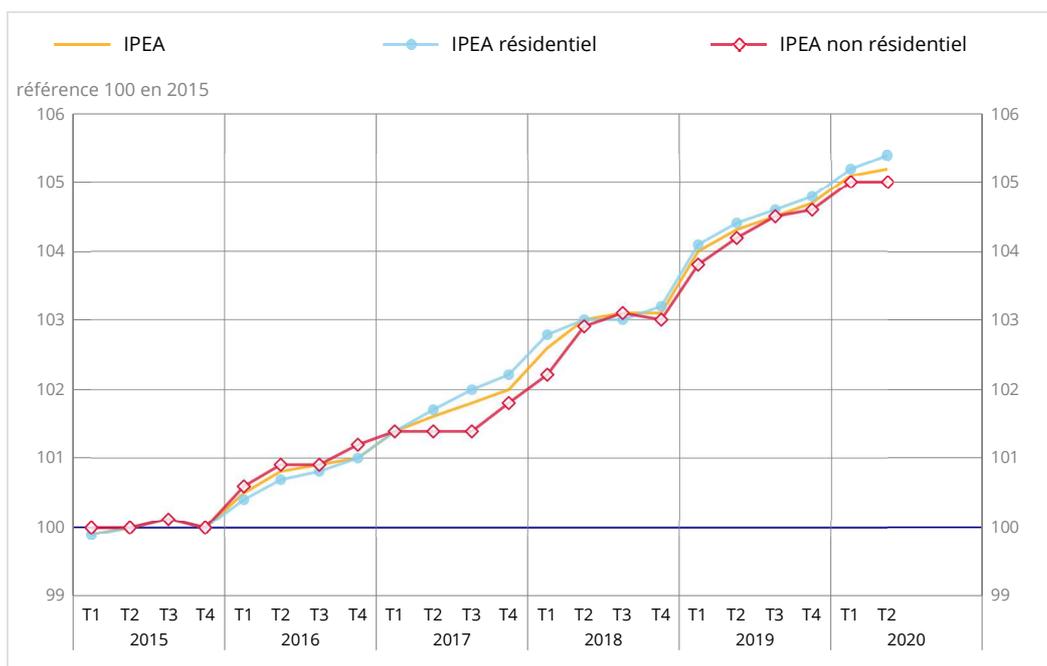
Sur le trimestre, les prix augmentent dans le secteur résidentiel (+0,2 %) ; ils sont stables dans le secteur non résidentiel (+0,0 %).

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,9 % au 2e trimestre 2020 (après +1,1 % au 1er trimestre). La hausse des prix est plus élevée pour les travaux dans le secteur résidentiel que pour ceux du secteur non résidentiel (+1,0 % contre +0,8 %). Les prix accélèrent légèrement dans les travaux de couverture (+2,2 % après +2,0 %). À l'inverse, ils se replient pour les autres travaux de construction spécialisés (-0,1 % après +0,9 %) et ralentissent dans les travaux de menuiserie (+1,2 % après +1,4 %) et les travaux de plâtrerie (+1,5 % après +1,7 %).

Révisions

L'évolution de l'IPEA entre le quatrième trimestre 2019 et le premier trimestre 2020 est revue à la baisse (-0,1 point) à +0,4 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2020T2	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	105,2	0,1	0,9
Bâtiments résidentiels	56,6	105,4	0,2	1,0
Bâtiments non résidentiels	43,4	105,0	0,0	0,8
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	16,5	104,1	-0,2	1,0
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	19,2	105,3	0,4	0,8
4329 - Autres travaux d'installation	6,2	103,6	0,2	1,2
4331 - Plâtrerie	3,5	108,6	0,1	1,5
4332 - Menuiserie	19,5	106,1	0,0	1,2
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,3	104,2	0,0	0,6
4334 - Peinture et vitrerie	8,9	103,7	0,4	1,1
4391 - Couverture	6,3	110,3	0,5	2,2
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	15,7	104,2	-0,1	-0,1

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 27 novembre 2020

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475